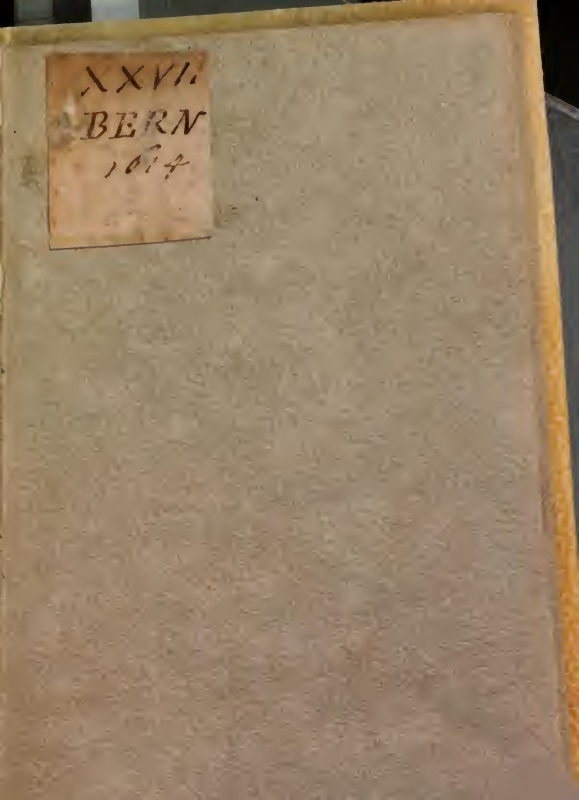

B. N. C
FIRENZE
1069
5




XXVI.
BERN

DISCOVRS CONTENANT ACTION DE GRACES SVR LE BAPTESME DE MONſieur Frere du Roy, & de la petite Madame.

Preſenté à la Royne Regente, par Me. PIERRE DE BERNARD, *Conſeiller au Parlement de Tholoſe.*



A PARIS,
Chez IEAN BRVNET, ruë Sainct Germain, aux trois Pigeons. 1614.
Auec Priuilege du Roy.



DISCOVRS CONTENANT action de graces, ſur le Bapteſme de Monſieur Frere du Roy & de la petite Madame.

Preſenté à la Royne Regente, par Maiſtre Pierre de Bernard, Conſeiller au Parlement de Tholoſe.



MADAME,

Si les Theſſaliens ont adorés l'Aſpic, la Bellete & l'Eſcarbot, pour auoir veu reluire en eux quelques petites images de la Diuinité: Et ſi le corps du Soleil ce voit en vne goute d'eau: Quels Temples d'honneur, qu'elle gloire, qu'elle action de grace rendrons nous à voſtre Majeſté, qui par tant d'admirables & honorables actions guidees par vne prudence plus diuine qu'humaine, teſmoigne auec qu'elle affection elle deſire non ſeulement la

conſeruation de la Paix & du bien de ſes ſubjects : Mais auſſi l'aduencement & accroiſſement de leurs proſperitez.

Il faudroit qu'ils fuſſent aueugles, comme les Dieux d'Epicure, ſourds comme le Iupiter des Cādiots, muets & à langue nouee comme l'Harpocrate des Egyptiens, ſi auec leurs cœurs, leurs deſirs & leurs voluntez, ils ne vous offroient vn Obeliſque où la verge de Battus, des ciuiques Coronnes, les attours des Climacides faicts de Lys de Lizeron, & des Roſes d'Oleandre, des chappeaux d'honneur & de gloire, appellant les Cignes du fleuue de Meandre pour vous reciter vn los immortel : Ces preuues d'amour & d'afection que vous faictes paroiſtre ſont ſi douces, vtiles, & agreables qu'il ſemble que pour les rendre telles, voſtre Majeſté ait prinſe l'Heliante herbe de Cilicie, immittant les Roys & Mages de Perſe, ou bien les ait trempees dans l'huille de c'eſt œil perceant de la vertu, voſtre ſinguliere prudence, com-

me l'on faict les fleurs pour conseruer ou accroistre leur odeur; Et croit on qu'elles n'ont pas eu moins de vertu pour l'aduantage de tous, que le Lymnon Persien, ou la Drogue Nephantes esteignant les flammes du trouble & de la Guerre : A raison de quoy l'on vous nomme la Palladienne Grecque, ou la Poliade des François : Et pour monstrer encor comme vostre Diuin esprit sans resembler aux Planettes Stationeres qui souuant à pied d'Escreuisse sont subiettes à interruption; Volle sans estre iamais hors d'halaine non seulement sur les affaires plus difficilles: Mais aussi sur des dessains remplis d'honneur & de gloire.

Voyant les faueurs de la Nature à tous poincts de perfection Imprimees sur les faces de Monsieur Frere du Roy, & de la petite Madame, tesmoigner l'excellence de leurs ames; Pour antierement les desgager du pouuoir de l'Euiatan Satan, & les combler des graces de Dieu : Vostre Majesté sainctement ordonna

le quinziesme du mois de Iuin mil six cens quatorze, que les actes & ceremonies restant du Sacrement de Baptesme leur seront administrees, ce qui fut faict par Monsieur l'Illustrissime Cardinal de Bonsi vostre grand Ausmonier, estants vos deux enfans vestus de satin blanc, dans le Louure, & à mesme heure: Lesquels ayant esté auparauant ondoyes, selon la forme obseruee du tẽps des Apostres, ont receuë l'Onction du sainct Cresme selon la tradition de sainct Clement, & obseruance du Pape Leon & autres saincts Peres, tiree de la bouche du Prophete Ezechiel au chap. 8. ou Dieu dict, *Ie te laueray d'eau, & te oindray d'huille;* Par la vertu de ce Sacrement vos enfans ont esté faicts citoyens du Ciel, & coheritiers du Royaume celeste, Le sel leur a esté donné pour gage du serment de la fidelité deuë à Dieu. Ceste faueur a esté acquise par la creance de leurs Parrins & Marrines, & par ce moyen les graces du Ciel leur ont esté desparties comme à loccasion de Marthe le Lazare ressuscita, par celle

de la Cananee sa fille fut deliuree, par celle du Centurion son fils fut guery: Dieu pour distribuer ses graces a voulu que les Roys & Prophetes fussent Oingts: Dauid fut Oingt & comme Prophete & comme Roy: Les Samaritains nous ont appris que le sel est vn gage de fidelité, quand aux enfans d'Israël estans perfides au Roy de Perse ils leur reprocherent le sel qu'ils auoient receu: I'admire l'election que vostre Majesté a faicte des Parrins & Marrines, choisissant pour Marrine de Monsieur Frere du Roy, la plus grande Pincesse du monde, la Royne Marguerite, la gloire, l'hon neur, & le nom de laquelle serōt à iamais graués dans le sein de l'immortalité: Et pour Parrin le tres-vertueux & tres Illustre Cardinal de Ioyeuse Doyen des Cardinaux & Protecteur de l'Eglise Gallicane: Ceste Auguste Princesse ayant conserué en sa memoire que le vouloir du feu Roy Henry le Grād, estoit qu'vn de ses enfans portast le nom d'vn des plus valeureux de ses Ancestres, donna à Monsieur le nom de

GASTON IEAN BAPTISTE, meslant la valeur auec la grace & la saincteté : Qui est vn des effects de son rare & admirable esprit que le sçauoir & les Muses adorēt incessemment: Vous auez desiré que Madame Sœur du Roy, Royne accordee d'Espagne, à la compagnie de l'Illustrissime Cardinal de la Roche-foucault, issu des Roys de Cicille, nommast la petite Madame de ses venerables noms de HENRIETTE MARIE, nous representant les vertus du Pere, & la sagesse de la Mere : Quel ! heur quel honneur à la France, voyant tant de merueilles en ce siecle heureux, par la dexterité de vostre Regence : ô ! iour heureux qui a comblé d'aise, de grace, & de gloire vos ieunes enfans: Sainct Louys estima son Baptesme le plus heureux iour de sa vie : ô ! Saincte & venerable action que Pallas regarde d'vn œil tout plain d'amoureuses estincelles, ô! Pieuse action que les Anges recitent au Ciel, rehaussant leur voix par admiration : ô ! dignes presens faicts à Dieu de ses genereuses, honorables

belles

belles & candides ames: ô qu'il est vray ce que dit Tertulien, qu'aux Sacremens de l'Eglise les saincts mysteres du Ciel se descouurent, & que la grandeur de la bonté & force de Dieu se voit en des choses qui nous semblent petites, que nous ne pouuons comprendre à raison de la foiblesse de nos sens qui ne peuuent aller plus auant que de l'escorce: Aussi n'allons nous que d'vn pied à la cognoissance des ouurages du Ciel: Les Geometres dict Plutarque pour faire comprendre aux enfans les substances inuisibles, leur mettent à la main des corps grossiers Spheres & Cubes, ie voudrois estre vn Timanthe pour viuement representer combien de graces de benedictions & de faueurs, Dieu a largement desparties non seulement à vos enfans, mais à vostre Majesté, à toute l'assemblee, & à tout le Royaume receuant vne si belle offrande: vostre bel esprit en l'excellance de ses deliberations faict voir qu'il ne recherche en terre que toute chose

saincte & diuine pour nous mettre hors des flots de nos confusions, nous attirer à luy par sa clemence, & au Ciel par sa pieté.

Vostre Majesté tesmoigne qu'elle n'est pas ignorante des benedictions que Dieu distribue au Sacrement de Baptesme,& des maux que bien souuent a faute d'iceluy arriuent : Les exemples nous en donnent beaucoup d'asseurance : En l'an de nostre Sauueur douze cens nonante huict Cassan Roy des Tartares ayant par vne forte armee de Caualerie vaincu le Roy d'Armenie il deuint amoureux de la fille de ce Roy à raison de sa grand beauté, l'ayant espousee nasquist de leur mariage vne fille fort hydeuse & contrefaicte laquelle estant Baptisee miraculeusemẽt deuint excellante en beauté: Sainct Augustin au vinctiesme liure de la cité de Dieu chapitre huictiesme raporte qu'vne femme frapee d'vne maladie qui sembloit incurable fut guerie par le Baptesme, de mesme vng Iuif taché de lepre fut gueri estãt Bap-

tisé par l'Euesque de Constantinople.

En Egipte y a vne fontaine en laquelle souuent la Vierge Marie auoit laué les langes de nostre Sauueur estāt les Sarrazins laués de ceste eau ont esté gueris de l'infette puanteur de leurs corps: Puisque vostre Majesté c'est curieusemēt portee en si honorable subject elle ne sera moins soigneuse de la cōfirmatiō qui leur est necessaire: Charles Roy de France sçachant quel bien apporte la confirmation fit confirmer son cher cousin le fils du Roy de Boheme: Ayant apprins par les Historiēs les inconueniens qui arriuent a ceux qui ont negligé ce Sacrement.

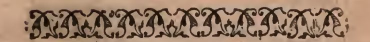
Et plus i'esleue mon Esprit vers le Ciel de voz belles conceptions par leurs effectts hauts releues, & importans i'apprens que toutes voz entreprinses sont confites au miel de la sagesse: Et encor que ceste bōne opinion soit vne espece de louange d'heue à la Grandeur de vos merites: Elle est tellemēt suiuie resonnant par tout le mōde que prenant son jour & sa lumiere de

la bouche des gens de bien chascun recite ce qu'il admire & admirant vous offre mille fleurs d'honneur & de gloire conseruees en l'Eternel printemps de vostre vertu. Toute chose rare conçoit la merueille & enfante l'admiration , & tont Esprit curieux recherche comment & pourquoy ce faict ce qui ne se faict pas tousiours mais bien souuant il faut plier comme fit Socrate le genouil soubs le Ciel, ne pouuant descerner cõme la nature en diuerses saisons descouure ses secrts misterieux & ses misteres sacrés:Il faut seulement rendre graces à Dieu qui faict reluire en vostre Majesté l'excellance de ses saincts desirs & puis que la prosperité des Roys reluit sur le frond de leurs subjects nous deuons prier la diuine bonté qu'il luy plaise vous enuoyer du Ciel vn Apotheose & vng priuilege d'Eternelle vie, ce Theombrotion des Roys de Perse, ceste herbe salutaire que les grecs appellent. Strychnos affin qua longs jours nous viuions soubs vostre obeissance rece-

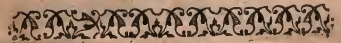
uant l'honneur de vos commandemens me fauoriſant de la creance d'eſtre de voſtre Majeſté.

Le plus humble & plus affe-
ctionné ſeruiteur & ſubject,
DE BERNARD.

FIN.



Le Si, me deſauance.



Extraict du Priuilege du Roy.

PAr graces & Priuilege du Roy, Il est permis à Iean Brunet, Imprimeur & Libraire, d'imprimer ou faire imprimer vn liure intitulé: *Discours contenant action de graces sur le Baptesme de Monsieur Frere du Roy, & de la petite Madame, composé par Maistre* PIERRE DE BERNARD, *Conseiller au Parlement de Tholose*: Et deffences sont faictes à tous Imprimeurs Libraires & autres d'imprimer ou faire imprimer vendre ny distribuer deuant le temps & espace de trois ans entier & accomplis, à compter du iour que ledict liure sera acheué d'imprimer, sur peine de confiscation des exemplaires qui se trouueront imprimé, & d'amende arbitraire, Donné à Paris le 21. de Iuin mil six cens quatorze.

Signé BRIGARD.




MC